

ASSOCIATION AIRE SERVICES

9 RUE DES GROTTES
01100 ARBENT

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapports du commissaire aux comptes



Crowe Horwath™

Avvens Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

30 bis rue Pascal
01100 OYONNAX
Tél. +33 (0)4 74 73 35 80
Fax +33 (0)4 74 77 38 24
www.avvens.com

ASSOCIATION AIRE SERVICES

9 RUE DES GROTTES

01100 ARBENT

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Siège Social : 14 Quai du Commerce – CP 113 - Immeuble Le Saphir - 69009 LYON - Société de commissariat aux comptes inscrite à Lyon
SA au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Audit | Conseil et corporate finance | Expertise comptable | Gestion sociale | Risk consulting



ASSOCIATION AIRE SERVICES

9 RUE DES GROTTES

01100 ARBENT

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association AIRE SERVICES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, de la permanence de vos méthodes d'évaluation et des informations fournies à vos adhérents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Oyonnax, le 1^{er} juin 2015

Avvens Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

Commissaire aux comptes

Clément TOMASINI

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 504	2 504		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	3 103	2 446	657	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	69 769	48 095	21 674	25 096
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	3 053		3 053	3 053	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	983		983	937	
	TOTAL I	79 413	53 046	26 367	29 086
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	176 017		176 017	176 143
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	214 005	457	213 548	230 505
	Autres créances	47 627		47 627	104 186
	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	291 354		291 354	175 561	
Charges constatées d'avance (3)	1 221		1 221	1 246	
	TOTAL III	730 224	457	729 767	687 641
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	809 637	53 503	756 133	716 728

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

457

En Euros



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2014 12	Exercice N-1 31/12/2013 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	74 271	74 271
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	234 450	119 861
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	36 235	114 589
	Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
	TOTAL I	344 957	308 722
	TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources			
	TOTAL III		
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	201	190
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 942	202 369
	Dettes fiscales et sociales	197 848	205 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	186	48
Instruments de trésorerie			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	TOTAL IV	411 177	408 006
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	756 133	716 728

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

411 177

408 006

En Euros.



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	1 259 577		1 269 750		10 173	0.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	112 241		122 440		10 199	8.33
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 090		18 654		7 435	39.86
Collectes						
Cotisations	58		28		30	107.14
Autres produits	376		163		213	130.79
TOTAL I	1 396 342		1 411 036		12 694	0.90
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	247 661		226 531		21 129	9.33
Impôts, taxes et versements assimilés	52 400		65 447		13 047	19.94
Salaires et traitements	873 727		835 228		38 499	4.61
Charges sociales	184 753		170 059		14 694	8.64
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 106		3 209		2 897	90.28
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	457				457	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2		1		1	139.47
TOTAL II	1 365 106		1 300 476		64 631	4.97
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	33 235		110 560		77 325	69.94
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	969	270	700	259.20
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	969	270	700	259.20
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	969	270	700	259.20
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	34 205	110 830	76 625	69.14
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 100	2 950	850	28.81
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 196	1 196	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	2 100	4 146	2 046	49.35
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70	387	317	81.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	70	387	317	81.90
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 030	3 759	1 729	46.00
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 401 411	1 415 452	14 040	0.99
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 365 176	1 300 862	64 314	4.94
SOLDE INTERMEDIAIRE	36 235	114 589	78 355	68.38
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	36 235	114 589	78 355	68.38

En Euros



Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition : 756 133 €
Excédent de l'exercice : 36 235 €

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;

Les principales durées d'amortissements utilisées sont :

- Logiciels : 12 mois en linéaire
- Véhicules neufs et occasions : entre 3 et 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans



2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagement donnés : NEANT

Autres éléments significatifs

Au 1^{er} Janvier 2011 l'association AIRE SERVICES a reçu un apport de 74 271 € de l'association AIRE comptabilisé en fonds associatif.

A l'actif du bilan figure un poste « Autres créances » constitué par :

- 7 080 € Etat, collectivités, subventions d'exploitations et produits à recevoir
- 27 566 € Commissions Artim à recevoir
- 12 980 € Remboursement Agefos à recevoir

La comptabilité est tenue en créances et dettes.

Le bénévolat est non inventorié.

3 Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	4 656	952		5 608
Immobilisations corporelles	67 379	2 389		69 768
Immobilisations financières	3 990	46		4 036
Total	76 025	3 387		79 412



AIRE SERVICES - Annexe des comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2014

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	4 656	295		4 951
Immobilisations corporelles	42 284	5 811		48 095
Immobilisations financières				
Total	46 940	6 106		53 046

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	730 224	729 767	457
TOTAL	730 224	729 767	457

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	47 627
Disponibilités	

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association, et qui s'élève à 1221 €.



AIRE SERVICES - Annexe des comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2014

4 Notes sur le bilan passif

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Total	-	-	-	-

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	201	201		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	212 942	212 942		
Dettes fiscales & sociales	197 848	197 848		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	186	186		
Produits constatés d'avance				
	411 177	411 177		

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	201
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	193 413
Dettes fiscales & sociales	28 915
Autres dettes	186

Produits constatés d'avance : Néant.





Crowe Horwath™

Avvens Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

30 bis rue Pascal
01100 OYONNAX
Tél. +33 (0)4 74 73 35 80
Fax +33 (0)4 74 77 38 24
www.avvens.com

ASSOCIATION AIRE SERVICES

9 RUE DES GROTTES

01100 ARBENT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Siège Social : 14 Quai du Commerce – CP 113 - Immeuble Le Saphir - 69009 LYON - Société de commissariat aux comptes inscrite à Lyon
SA au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

Audit | Conseil et corporate finance | Expertise comptable | Gestion sociale | Risk consulting



ASSOCIATION AIRE SERVICES

9 RUE DES GROTTES

01100 ARBENT

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R-612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Administrateurs concernés	Nature, objet et modalités de la convention
Jean Claude GUIGNOT, Liliane MAISSIAT, Jocelyne CHABOD, Joël SUBTIL, Sylviane GUINARD, Marie-Martine SICARD, Gérard TOMADON, Michelle NOZZA, Nicole STANCHERIS	Sur 2014, l'association AIRE GESTION a facturé la somme 189 265 € à l'association AIRE SERVICES au titre de l'assistance apportée dans la gestion des associations et de la répartition des charges communes. Cette somme a été comptabilisée en charge d'exploitation.

Fait à Oyonnax, le 1^{er} juin 2015

Avvens Audit

Membre indépendant de Crowe Horwath International

Commissaire aux comptes

Clément TOMASINI

Associé